

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2026

DELIBERATION 2026-02-01

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six, le onze février, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 05 février 2026

Date d'affichage : 05 février 2026

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 32

Étaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Ingrid MORVAN à Pierre GRANDJEAN
Danièle LE CALVEZ à Philippe JAFFRES
Morgane LOAEC à Céline SENECHAL
Marie-Françoise VOXEUR à ELIANE PICART
Claude SEGALEN à Anne DELAROCHE
Catherine GUYADER à Claire LE ROY
Emmanuel MORUCCI à Isabelle BALEM

Absent :

Simon DE MEYER

Monsieur Patrice SIDOINE a été nommé secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE
2025

Monsieur le Maire invite l'assemblée à adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2025.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

3 abstentions (Mesdames Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL et Monsieur Jean-Yves CAM)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 12 FEVRIER 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Patrice SIDOINE

